

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 678**2 juillet 2004****SOMMAIRE**

Acedos International S.A., Luxembourg	32543	ECU Gestion S.A., Luxembourg	32532
Acedos International S.A., Luxembourg	32543	Euro Transit & Trading, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.	32534
Acedos International S.A., Luxembourg	32543	Euro-Easy S.A., Luxembourg	32507
Actaris Metering Systems S.A., Luxembourg	32528	Euronic Holding S.A., Larochette.	32542
Agrami S.A., Luxembourg	32537	Europe 94 S.A., Luxembourg	32543
Alexia Investissements S.A., Luxembourg	32523	Europe 94 S.A., Luxembourg	32543
Aquarius Fund Sicav, Luxembourg.	32513	FB Management S.A., Larochette.	32544
(Les) Ardennes Holding S.A., Luxembourg.	32541	Fiduciaire Patrick Tritten S.A., Luxembourg	32528
Atex International, S.à r.l., Luxembourg	32518	Finimit International S.A., Luxembourg	32524
Atex International, S.à r.l., Luxembourg.	32519	Floribois S.A., Diekirch	32520
Athena Private Equity S.A., Munsbach	32521	Forchim S.A.H., Luxembourg	32506
Athena Private Equity S.A., Munsbach	32521	Forchim S.A.H., Luxembourg	32506
Auberge Benni, S.à r.l., Diekirch	32533	Forchim S.A.H., Luxembourg	32506
Baurora S.A., Luxembourg	32541	Forchim S.A.H., Luxembourg	32506
Bofin International S.A., Luxembourg.	32541	Forchim S.A.H., Luxembourg	32506
Bulco, S.à r.l., Bettembourg	32524	Forchim S.A.H., Luxembourg	32507
Bulk, Mines and Minerals S.A., Luxembourg.	32543	Forchim S.A.H., Luxembourg	32507
C.F.E.P., Compagnie Financière Européenne de Participation S.A., Luxembourg.	32541	Forchim S.A.H., Luxembourg	32507
Capital Medial Corporation S.A., Luxembourg	32515	Go Conseil, S.à r.l., Harlange	32508
Capital Medial Corporation S.A., Luxembourg	32515	ICN International Holdings (Lux), S.à r.l., Luxem- bourg	32503
Citex Incorporated Holding S.A., Diekirch	32510	Immobilfin S.A., Luxembourg.	32523
Citex Incorporated Holding S.A., Diekirch	32510	Immobilfin S.A., Luxembourg.	32538
CL (Luxembourg), S.à r.l., Münsbach.	32522	Immobilière Lorentzweiler S.A., Luxembourg	32510
Comeurop+ S.A., Luxembourg.	32538	Infotime Analyse Concept S.A., Luxembourg	32523
Compagnie Interafricaine d'Investissements S.A., Luxembourg.	32498	Intels Group S.A., Moutfort.	32535
Createrra S.A., Luxembourg	32504	Intersol Luxembourg S.A.	32525
Createrra S.A., Luxembourg	32505	Invensys European Holdings, S.à r.l., Luxembourg	32535
Crédit Lyonnais Asset Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg	32520	Invensys Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	32536
CSFB Pottery Partners Luxembourg, S.à r.l., Lu- xembourg.	32537	ISG Immobilière S.A., Luxembourg.	32522
Dadco Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg	32527	Italfortune International Advisors S.A., Luxem- bourg.	32508
De Grisogono Holding S.A., Luxembourg	32526	Italfortune International Fund, Sicav, Luxem- bourg.	32535
Doradem, S.à r.l., Luxembourg	32536	JB Management S.A., Larochette	32544
East Lux S.A., Luxembourg.	32531	Kookai Luxembourg S.A., Luxembourg.	32522
East Lux S.A., Luxembourg.	32531	L&S Services, S.à r.l., Vianden.	32533
ECU Gestion S.A., Luxembourg.	32526	Larkspur Holding S.A., Luxembourg	32541
ECU Gestion S.A., Luxembourg.	32532	Lexpax, S.à r.l., Luxembourg.	32539
		LLX Logistic & Transport S.A., Vianden	32533

LLX Logistic & Transport S.A., Vianden	32533	Sensus Metering Systems (LuxCo 2), S.à r.l., Luxembourg	32537
Luxembourg China Holding S.A., Luxembourg . .	32533	Sensus Metering Systems (LuxCo 3), S.à r.l., Luxembourg	32538
MBC Music Trading S.A., Diekirch	32514	Sensus Metering Systems (LuxCo 1), S.à r.l., Luxembourg	32538
Mercator Services S.A., Redange-sur-Attert . . .	32511	SIF Advantage, Sicav, Luxembourg	32534
Merendal Corporation S.A., Luxembourg	32535	Siebe Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	32536
Montinvest International S.A., Luxembourg	32525	Sinclair, S.à r.l., Luxembourg	32529
Nagif S.A.H., Luxembourg	32515	Sinterama S.A., Luxembourg	32540
Nagif S.A.H., Luxembourg	32518	Sitmar Holding S.A., Luxembourg	32500
Noe Channel S.A.	32527	Sitmar Holding S.A., Luxembourg	32502
Nordea Fund of Funds, Sicav, Findel	32528	Sitmar, S.à r.l., Luxembourg	32499
(L')Ombrière S.A., Luxembourg	32498	Société d'Investissement des Douze S.A., Luxembourg	32528
Ordalie International S.A., Luxembourg	32534	Société Nationale de Crédit et d'Investissement, Luxembourg	32524
Ordalie International S.A., Luxembourg	32534	Sogafi S.A., Luxembourg	32523
Orly Investissement S.A., Luxembourg	32536	Soluchaud, S.à r.l., Steinfort	32534
Oxon S.A., Luxembourg	32525	Stodiek Ariane I S.A., Luxembourg	32539
Oxon S.A., Luxembourg	32539	Stodiek Ariane II S.A., Luxembourg	32539
Parinvest S.A., Luxembourg	32519	Stodiek Ariane III S.A., Luxembourg	32536
Pentair Asia Holdings, S.à r.l., Luxembourg	32527	UBS Heisei Fund Management Company S.A., Luxembourg	32531
Pentair Global, S.à r.l., Luxembourg	32542	UBS Heisei Fund Management Company S.A., Luxembourg	32531
Pentair Global, S.à r.l., Luxembourg	32542	UBS Luxembourg Diversified Sicav, Luxembourg	32526
Pierre Finanz Luxembourg S.A.H., Luxembourg .	32521	Vitality Investments, S.à r.l., Luxembourg	32544
Porta S.A.	32540	Welku S.A., Luxembourg	32540
Pura Holding S.A., Luxembourg	32542	Wepas Holding A.G., Diekirch	32520
RAS Asset Management Lux S.A., Luxembourg . .	32503	Witry-Rausch, S.à r.l., Luxembourg	32540
RAS Asset Management Lux S.A., Luxembourg . .	32504		
S.H.D. S.A., Luxembourg	32524		
Sambrasil International Show, S.à r.l., Steinfort .	32514		
Sambrasil International Show, S.à r.l., Steinfort .	32515		
Scully S.A., Luxembourg	32532		
Sensus Metering Systems (LuxCo 4), S.à r.l., Luxembourg	32537		

L'OMBRIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 66.010.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 janvier 2004

Première résolution

Le Président donne lecture de la lettre de démission de Monsieur Maurice Hauptert et l'assemblée accepte sa démission de sa fonction de commissaire aux comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour L'OMBRIERE S.A.

Société Anonyme

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST LUXEMBOURG

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ02002. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037795.3/045/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

COMPAGNIE INTERAFRICAIN D'INVESTISSEMENTS, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 15.106.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ00963, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

Signature.

(037544.3/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

SITMAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 98.920.

L'an deux mille quatre, le premier mars à 17.00 heures.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SITMAR, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée en date du 21 février 1997, et dont le siège social statutaire et administratif a été transféré à Luxembourg, suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire des associés, contenant une refonte complète des statuts, reçu par le notaire instrumentant en date du 17 novembre 2003, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée se compose de ses deux seuls et uniques associés, à savoir:

1.- AQUALEGION LTD, ayant son siège à Queens House, 55156 Lincoln's Inn Fields, C2A 3IJ Londres, Grande-Bretagne,

ici représentée par Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de «director»,

2.- WALBOND INVESTMENTS Ltd, ayant son siège à P.O. Box 3175 Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

ici représentée par Madame Luisella Moreschi, prénommée, agissant en sa qualité de «director».

Lesquelles comparantes, représentées comme il est dit, ont exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Exposé préliminaire

Suivant acte de cession de parts sociales sous seing privé, conclu à Luxembourg, le 29 décembre 2003, l'associée la société MEDICAL PROJECTS S.A., ayant son siège à Avenida Ariaga 73, 1° sala 105, Funchal, Madère, a cédé la société AQUALEGION LTD, prédésigné, cent dix-neuf (119) parts sociales dans la société SITMAR, S.à r.l., prédésignée pour le prix global de onze mille neuf cents euros (EUR 11.900,-).

Suivant acte de cession de parts sociales sous seing privé, conclu à Luxembourg, le 29 décembre 2003, l'associée la société ALEDO LTD, ayant son siège à Atlantic House 3rd Floor, Collins Avenue & 2nd Terrace, Nassau, Bahamas, a cédé la société WALBOND INVESTMENTS Ltd, prédésignée, six (6) parts sociales dans la société SITMAR, S.à r.l., prédésignée pour le prix global de six cents euros (EUR 600,-).

Lesdits actes de cession de parts sociales, signés ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte avec lequel ils seront enregistrés.

Ceci exposé, les comparants prémentionnés, représentés comme il est dit, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs résolutions, prises chacune séparément, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'accepter conformément à l'article six (6) des statuts, la cession de parts sociales faite sous seing privé, par la société MEDICAL PROJECTS S.A., prédésignée à la société AQUALEGION LTD, prédésignée, en date du 29 décembre 2003.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'accepter conformément à l'article six (6) des statuts, la cession de parts sociales faite sous seing privé, par la société ALEDO LTD, prédésignée à la société WALBOND INVESTMENTS LTD, prédésignée, en date du 29 décembre 2003.

Ensuite Madame Luisella Moreschi, prénommée, agissant en sa qualité de gérante unique de ladite société SITMAR, S.à r.l., déclare accepter au nom et pour compte de la société, les cessions de parts sociales dressées sous seing privé, en date du 29 décembre 2003 et les considérer comme dûment signifiées à la société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil et conformément à l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-). Il est représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune qui sont souscrites comme suit:

1.- AQUALEGION LTD, ayant son siège social à Queens House, 55156 Lincoln's Inn Fields, WC 2A 3IJ Londres, Grande-Bretagne, cent dix-neuf parts sociales.	119
2.- WALBOND INVESTMENTS Ltd, ayant son siège à B.O. Box 3175 Road Town, Tortola, British Virgin Islands six parts sociales.	6

Total: cent vingt-cinq parts sociales 125»

Frais

Les frais et honoraires auxquels les présentes donneront lieu sont à charge du cessionnaire qui s'oblige expressément à leur acquittement.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 11 mars 2004, vol. 427, fol. 7, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

H. Hellinckx.

(037425.3/242/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**SITMAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. SITMAR, S.à r.l.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 98.920.

L'an deux mille quatre, le premier mars, à 18.00 heures.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SITMAR, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée en date du 21 février 1997, et dont le siège social statutaire et administratif a été transféré à Luxembourg, suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire des associés, contenant une refonte complète des statuts, reçu par le notaire instrumentant en date du 17 novembre 2003, non encore publié au Mémorial C. Les statuts de la société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date de ce jour.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La présidente nomme comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Rita Biltgen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence établie et certifiée par les membres du bureau que les cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, sont toutes représentées et que par conséquent l'assemblée est dûment constituée et peut délibérer et décider valablement sur les points repris à l'ordre du jour ci-après, sans besoin de convocations, l'assemblée réunissant toutes les conditions pour se tenir sans formalités ultérieures.

La liste de présence reprenant la signature des mandataires des actionnaires et celles des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal devant être soumise aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour est le suivant:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de dix-huit mille cinq cents euros (EUR 18.500,-), pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) par la création et l'émission de cent quatre-vingt-cinq (185) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune.

2.- Souscription des cent quatre-vingt-cinq (185) parts sociales par les associés existants au prorata de leur participation dans le capital social et libération par versement en espèces.

3.- Transformation de la société à responsabilité limitée en société anonyme holding régie par la loi du 31 juillet 1929.

4.- Modification de la dénomination en SITMAR HOLDING S.A.

5.- Refonte complète des statuts.

6.- Transfert du siège social à L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

7.- Démission de la gérante et décharge.

8.- Nomination des membres du conseil d'administration.

9.- Nomination du commissaire.

L'assemblée après avoir approuvé les propositions de la présidente et s'être reconnue valablement constituée, a approuvé l'ordre du jour, et après en avoir délibéré a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de dix-huit mille cinq cents euros (EUR 18.500,-), pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) par la création et l'émission de cent quatre-vingt-cinq (185) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les cent quatre-vingt-cinq (185) parts sociales nouvelles ont été souscrites par les actionnaires existants au prorata de leur participation dans le capital social et libérées par eux par paiement en espèces, si bien que la somme de dix-huit mille cinq cents euros (EUR 18.500,-) est dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de transformer la société à responsabilité limitée existante en société anonyme holding régie par la loi du 31 juillet 1929, conformément à la faculté prévue à l'article trois (3) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ladite transformation ne donnant pas lieu à une personnalité juridique nouvelle et de changer la dénomination en SITMAR HOLDING S.A.

Le capital et les réserves, tels qu'ils existent depuis l'augmentation de capital ci-avant, demeurant intacts, de même que tous les éléments d'actif et de passif, les amortissements, les moins-values et les plus-values, et la société anonyme continuera les écritures et la comptabilité tenues par la société à responsabilité limitée.

Il résulte d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises FIDUCIAIRE H.R.T. REVISION, S.à r.l., Luxembourg, 23, Val Fleuri, en date du 30 janvier 2004, que la valeur des actifs nets de la société à responsabilité limitée est au moins égale au montant de son capital social (avant augmentation de capital).

Les conclusions dudit rapport sont les suivantes:

«Sur base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de fait qui nous laissent à penser que le montant de l'actif net de la société au 31 décembre 2003 soit inférieur au nombre et à la valeur des parts sociales représentatives de son capital social de EUR 12.500,-.»

Ce rapport est émis uniquement dans le cadre de la transformation de la société en société anonyme et ne peut être utilisé à d'autres fins sans notre accord préalable.»

Ledit rapport, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

En rapport avec la prédite augmentation de capital suivie de la transformation de la forme juridique de la société en société anonyme les associés confèrent tous pouvoirs aux membres du conseil d'administration nommés ci-après, pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent, à l'échange des trois cent dix (310) parts sociales contre le même nombre d'actions nouvelles et à l'annulation des parts sociales anciennes.

Troisième résolution

L'assemblée décide ensuite de procéder à une refonte complète des nouveaux statuts et de leur donner désormais la teneur suivante.

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de SITMAR HOLDING S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, notwithstanding ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de l'article 209 des lois modifiées sur les sociétés commerciales.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le troisième mardi du mois de juin à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de la gérante unique actuellement en fonction Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, et lui accorde pleine et entière décharge.

Sixième résolution

L'assemblée décide de fixer le nombre des administrateurs à trois et celui des commissaires à un.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- a.- Madame Rita Biltgen, employée privée, demeurant à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
- b.- Madame Sandrine Klusa, employée privée, demeurant à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
- c.- Monsieur Claude Schong, employé privé, demeurant à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

La durée de leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2008.

Septième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire:

TOWERBEND LIMITED, ayant son siège à Suite 3, 54-56 Marylebone Lane, London W1U 2NU, Royaume Uni.

La durée de son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2008.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille six cents euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Schieres, R. Biltgen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 11 mars 2004, vol. 427, fol. 7, case 6. – Reçu 185 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 avril 2004.

H. Hellinckx.

(037419.3/242/173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

SITMAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 98.920.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 avril 2004.

H. Hellinckx.

(037423.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

ICN INTERNATIONAL HOLDINGS (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 78.744.

Par résolution en date du 1^{er} mars 2004, l'actionnaire unique de la société ICN INTERNATIONAL HOLDING (LUX), S.à r.l., a décidé:

- de nommer aux postes de gérant pour une durée indéterminée:

M. Timothy C. Tyson, demeurant au 3 Shoreline, Newport Coast, CA 92657 USA en remplacement de M. Bill A. MacDonald, démissionnaire.

M. Charles J. Bramlage, demeurant au 4647 Beecher Court, New Albany, OH 43054 USA

M. Harry A. Roosje, demeurant au 31 New Dawn, Irvine, CA 92620 USA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01952. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037597.3/581/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

RAS ASSET MANAGEMENT LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 8.961.

L'an deux mille quatre, le trente mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme RAS ASSET MANAGEMENT LUX S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 69, route d'Esch, R.C.S. Luxembourg section B numéro 8.961, constituée suivant acte reçu le 26 janvier 1970, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 83 du 20 mai 1970.

L'assemblée est présidée par Madame Stéphanie Kuchly, employée privée demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Olivier Stoffels, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Carole Protin, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 200.000 (deux cent mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Le dernier alinéa de l'Article 3 sera complété, et se lira comme suit:

«La société peut accomplir toutes les opérations nécessaires à la réalisation de son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation, sous réserve de l'observation de toutes les lois applicables, et plus particulièrement le Chapitre 14 de la loi du 20 décembre 2002 sur les organismes de placement collectif.».

2) Dans le premier alinéa de l'Article 10, le mot «commissaire» sera retiré.

3) Le septième alinéa de l'Article 12 sera modifié et se lira comme suit:

«Les résolutions sont prises à la majorité des administrateurs présents ou représentés à une réunion. Au cas où, lors d'une réunion, il y a égalité des voix pour ou contre une décision, le président aura voix prépondérante.».

4) Dans le premier alinéa de l'Article 18, le mot «commissaire» sera remplacé par «réviseur d'entreprises agréé».

5) Le deuxième alinéa de l'Article 18 des Statuts est modifié et se lira comme suit:

«Le réviseur d'entreprises en fonction peut être révoqué et remplacé à tout moment par les actionnaires pour justes motifs ou faute grave.».

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier le dernier alinéa de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société peut accomplir toutes les opérations nécessaires à la réalisation de son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation, sous réserve de l'observation de toutes les lois applicables, et plus particulièrement le Chapitre 14 de la loi du 20 décembre 2002 sur les organismes de placement collectif.».

Deuxième résolution

L'assemblée décide de retirer le mot «commissaire» dans le premier alinéa de l'article 10 des statuts.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier le septième alinéa de l'article 12 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Les résolutions sont prises à la majorité des administrateurs présents ou représentés à une réunion. Au cas où, lors d'une réunion, il y a égalité des voix pour ou contre une décision, le président aura voix prépondérante.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de remplacer dans le premier alinéa de l'article 18 des statuts le mot «commissaire» par «réviseur d'entreprises agréé.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier le deuxième alinéa de l'article 18 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le réviseur d'entreprises en fonction peut être révoqué et remplacé à tout moment par les actionnaires pour justes motifs ou faute grave.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Kuchly, O. Stoffels, C. Protin, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2004, vol. 20CS, fol. 70, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2004.

J. Elvinger.

(049383.3/211/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2004.

RAS ASSET MANAGEMENT LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 8.961.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2004.

J. Elvinger.

(049384.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2004.

CREATERRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 82.917.

L'an deux mille quatre, le quatorze avril.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CREATERRA S.A., ayant son siège social à L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch, R.C. Luxembourg section B numéro 82.917, constituée suivant acte reçu le 17 juillet 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 31 du 7 janvier 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Dominique Lefevre, secrétaire général, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Baruch Vulfs, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Mario Nozza, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-jointes pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 20.000 (vingt mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 250.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 1.250.000,- à EUR 1.500.000,- par l'émission de 2.980 actions nouvelles de catégorie A sans désignation de valeur nominale et 1.020 actions nouvelles de catégorie B sans désignation de valeur nominale, à libérer pour un montant de EUR 187.500,- par incorporation au capital de réserves et pour un montant de EUR 62.500,- par versement en numéraire.

2.- Modification afférente de l'article 5 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente l'Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires représentés se considérant dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 250.000,- (deux cent cinquante mille Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille Euros) à EUR 1.500.000,- (un million cinq cent mille Euros), par l'émission de 2.980 actions nouvelles de catégorie A sans désignation de valeur nominale et 1.020 actions nouvelles de catégorie B sans désignation de valeur nominale.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription des actions nouvelles les actionnaires actuels, comme suit:

- a) Monsieur Bernard Vulfs, employé privé, demeurant à L-2265 Luxembourg, 52, rue de la Toison d'Or: pour 1.490 (mille quatre cent quatre-vingt-dix) actions nouvelles de catégorie A;
- b) Monsieur Mario Nozza, employé privé, demeurant à L-2265 Luxembourg, 52, rue de la Toison d'Or: pour 1.490 (mille quatre cent quatre-vingt-dix) actions nouvelles de catégorie A;
- c) la société luxembourgeoise SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A., ayant son siège social à L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter: pour 1.000 (mille) actions nouvelles de catégorie B;
- d) Monsieur Benjamin Nuchowicz, employé privé, demeurant à B-1640 Rhode-St-Genèse (Belgique), 35, avenue des Chênes: pour 20 (vingt) actions nouvelles de catégorie B.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite sont intervenus les souscripteurs prénommés, représentés en vertu des procurations dont mention ci-avant; Lesquels ont déclaré souscrire aux actions nouvelles, chacun le nombre pour lequel il a été admis comme indiqué ci-dessus, et les libérer intégralement, comme suit:

- a) pour un montant de EUR 62.500,- (soixante-deux mille cinq cents Euros) par versement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 62.500,- (soixante-deux mille cinq cents Euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant;
- b) pour un montant de EUR 187.500,- (cent quatre-vingt-sept mille cinq cents Euros) par incorporation au capital de réserves; la justification de l'existence desdites réserves a été rapportée au notaire instrumentant par la production d'un bilan récent de la société où apparaissent lesdits montants, leur affectation en tant que réserves ayant été dûment approuvée par l'assemblée générale des actionnaires.

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à EUR 1.500.000,- (un million cinq cent mille Euros), représenté par 24.000 (vingt-quatre mille) actions chacune sans désignation de valeur nominale, dont:

- 17.880 (dix-sept mille huit cent quatre-vingts) actions de catégorie A, numérotées de 1 à 17.880,
- 6.120 (six mille cent vingt) actions de catégorie B, numérotées de 17.881 à 24.000.

Toutes les actions sont et resteront nominatives.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille six cents Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: D. Lefevre, B. Vulfs, M. Nozza, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, vol. 20CS, fol. 94, case 9. – Reçu 625 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

J. Elvinger.

(038097.3/211/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

CREATERRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 82.917.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(038099.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

FORCHIM, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 6.398.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01443, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour FORCHIM, société anonyme holding
EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme
A. Garcia Hengel / S. Wallers

(037680.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

FORCHIM, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 6.398.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01402, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour FORCHIM, société anonyme holding
EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme
A. Garcia Hengel / S. Wallers

(037681.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

FORCHIM, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 6.398.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01409, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour FORCHIM, société anonyme holding
EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme
A. Garcia Hengel / S. Wallers

(037683.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

FORCHIM, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 6.398.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01411, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour FORCHIM, société anonyme holding
EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme
A. Garcia Hengel / S. Wallers

(037684.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

FORCHIM, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 6.398.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01414, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour FORCHIM, société anonyme holding
 EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme
 A. Garcia Hengel / S. Wallers

(037686.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

FORCHIM, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
 R. C. Luxembourg B 6.398.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01417, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
 Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour FORCHIM, société anonyme holding
 EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme
 A. Garcia Hengel / S. Wallers

(037687.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

FORCHIM, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
 R. C. Luxembourg B 6.398.

Avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social de la société a été converti de LUF 6.000.000,- en EUR 148.736,11. Le capital social est dorénavant fixé à EUR 148.736,11 (cent quarante-huit mille sept cent trente-six euros et onze cents), divisé en 6.000 (six mille) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour FORCHIM, société anonyme holding
 EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme
 A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01386. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037689.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

FORCHIM, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
 R. C. Luxembourg B 6.398.

Les statuts coordonnés, enregistrés le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01399, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
 Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour FORCHIM, société anonyme holding
 EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme
 A. Garcia Hengel / S. Wallers

(037688.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

EURO-EASY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 2, rue de Rollingergrund.
 R. C. Luxembourg B 65.689.

Par lettre recommandée à la poste ainsi que par courrier ordinaire adressés à la société en date du 7 mai 2004, Monsieur Alphonse Weber, conseil fiscal, demeurant à L-6833 Biwer, 9, Neie Wée, a démissionné avec effet immédiat comme commissaire aux comptes de la société anonyme EURO-EASY S.A.

Echternach, le 7 mai 2004.

FIDUCIAIRE DE L'EST
 Signature

Enregistré à Diekirch, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ00133. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(037357.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

ITALFORTUNE INTERNATIONAL ADVISORS, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 8.734.

En date du 27 avril 2004 l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a décidé:

1. de réélire

M. Fabio Massimo Conti, Via Nassa 44 CH-Lugano

M. Ettore Fumagalli, Bancaopoli Sim & Fumagalli Soldan Via Meravigli 16 I-20122 Milan

M. Mauro Carlo Maria Scalfi, Bipielle Fondicri SGR Via San Vittore al Teatro 1/3 I-2013 Milano

M. Dario Sorini, Banca Popolare di Lodi Via Polenghi Lombardo 13 I-26900 Lodi

M. Vito Squicciarini, Banca Popolare di Lodi Via Polenghi Lombardo 13 I-26900 Lodi

M. Gino Vismara, Banca Bipielle Network Via Bernina 7 I-20158 Milan

en qualité d'Administrateurs pour une période d'un an prenant fin à l'Assemblée Générale Ordinaire en 2005;

2. de nommer

ERNST & YOUNG Parc d'Activité Syrdall, 7, L-5363 Munsbach

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005;

3. de payer le dividende suivant:

- Résultat reporté	8.625 USD	
- bénéfice de l'exercice	21.095 USD	
- bénéfice disponible de l'exercice.	29.720 USD	
- dividende	- 24.000 USD	soit 0,04 USD par action
- report à nouveau.	5.720 USD	

Pour ITALFORTUNE INTERNATIONAL ADVISORS S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01502. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037696.3/1126/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

GO CONSEIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9656 Harlange, 17, rue Bierg.
R. C. Luxembourg B 100.543.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

A comparu:

Monsieur Marc Bondroit, conseiller, né à Etterbeek (Belgique) le 7 décembre 1963, demeurant à L-9656 Harlange, 17, rue Bierg.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de dresser l'acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société a pour objet le conseil aux entreprises actives dans le domaine de la production industrielle.

La société pourra également faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination GO CONSEIL, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Harlange.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR12.500,00) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,00) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées par l'associé unique, Monsieur Marc Bondroit, préqualifié.

Toutes les parts sociales ont été entièrement souscrites et libérées par versement en espèces à un compte bancaire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentaire, que le reconnaît expressément.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) est/sont révocables ad nutum.

Les pouvoirs du ou des gérants sont déterminés par l'assemblée générale des associés.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2004.

Art. 16. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Remarque

L'attention du comparant a été attirée par le notaire instrumentaire sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises afin d'exercer les activités telles que décrites à l'article deux des présentes.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents euros (EUR 1.200,00).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social s'est constitué en assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1) Monsieur Marc Bondroit, préqualifié, est nommé gérant.

La Société sera engagée en toutes circonstances par sa seule signature.

2) L'adresse de la Société est fixée à L-9656 Harlange, 17, rue Bierg.

Dont acte, fait et passé à Redange-sur-Attert, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Bondroit, M. Lecuit.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 20 avril 2004, vol. 404, fol. 51, case 10. – Reçu 125,00 euros.

Le Receveur (signé): Schaack.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 27 avril 2004.

M. Lecuit.

(035909.3/243/100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

CITEX INCORPORATED HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Eplanade.

R. C. Diekirch B 98.001.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 26 mars 2004, réf. DSO-AO00408, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 mars 2004.

Pour la société COFINOR S.A.

Signature

Un mandataire

(901723.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2004.

CITEX INCORPORATED HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Eplanade.

R. C. Diekirch B 98.001.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 26 mars 2004, réf. DSO-AO00409, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 mars 2004.

Pour la société COFINOR S.A.

Signature

Un mandataire

(901724.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2004.

IMMOBILIERE LORENTZWEILER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 42.767.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2007, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration:

M. Joseph Thielgen, ingénieur diplômé, ayant son domicile à L-8283 Kehlen, 18, rue de Schönberg, administrateur-délégué,

Mme Marguerite Thielgen-Capesius, sans profession, ayant son domicile à L-7373 Lorentzweiler, 61, rue de Luxembourg et

- Mme Odette Thielgen-Aerts, professeur, ayant son domicile à L-8283 Kehlen, 18, rue de Schönberg, (en remplacement de Mme Gaby Reiter-Thielgen, démissionnaire).

Commissaire aux Comptes:

M. Carlo Damgé, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour IMMOBILIERE LORENTZWEILER S.A.

INTERFIDUCIAIRE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01531. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037364.3/1261/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**MERCATOR SERVICES S.A., Société Anonyme,
(anc. MERCATOR SERVICES, S.à r.l.).**

Siège social: L-8510 Redange-sur-Attert, 19, Grand-rue.
R. C. Diekirch B 92.079.

L'an deux mille quatre, le treize avril.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

Monsieur Joël Atterte, employé privé, né à Pétange le 9 mars 1961, demeurant à L-8510 Redange/Attert, 19, Grand-rue;

Madame Marie-José Angèle Jallot, employée privée, née à Vichy (F) le 12 janvier 1952, demeurant à L-8510 Redange/Attert, 19, Grand-rue.

Lesquels comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée MERCATOR SERVICES, S.à r.l., avec siège à L-8510 Redange, 19, Grand-rue, constituée par acte du notaire instrumentaire, alors de résidence à Redange, en date du 5 février 1998, publié au Mémorial C numéro 324 de l'année 1998, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous le numéro B 62.958 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois aux termes d'une assemblée générale actée par le notaire instrumentaire en date du 17 janvier 2003.

Ceci exposé, les comparants se sont constitués en assemblée générale extraordinaire de la société prédécrite, et, après avoir renoncé à toute convocation supplémentaire, ils ont requis le notaire d'acter comme suit leurs résolutions, toutes prises à l'unanimité:

1. Capital:

Le capital social est augmenté de EUR 20.210,65 pour être porté de son montant actuel de EUR 24.789,35 (vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-neuf euros et trente-cinq cents) au montant de EUR 45.000,- (quarante-cinq mille euros) par un apport en espèces. La réalité de cet apport est à l'instant démontrée au notaire instrumentaire.

2. Forme:

Ensuite, les comparants décident de transformer la société en société anonyme, de sorte que les statuts de la société auront désormais la teneur suivante:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il a été créé une société anonyme sous la dénomination de MERCATOR SERVICES S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Redange/Attert.

Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg.

Par simple décision du Conseil d'Administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'exploitation d'une agence de détective(s) axée sur les renseignements commerciaux. Elle peut réaliser toutes les opérations qui se rapportent à son objet social et qui en facilitent la réalisation.

Art. 5. Le capital social est fixé à quarante-cinq mille euros (EUR 45.000,-) représenté par cent actions (100) d'une valeur nominale de quatre cent cinquante euros (EUR 450,-) chacune, toutes entièrement libérées et souscrites.

Les actions sont au porteur.

La société peut, dans la mesure et les conditions que la loi permet, racheter ses propres actions.

Toute action est indivisible, la société ne reconnaît, quant à l'exercice des droits accordés aux actionnaires, qu'un seul propriétaire pour chaque titre.

Si le même titre appartient à plusieurs personnes, la société peut suspendre l'exercice des droits y afférents jusqu'à ce qu'une seule d'entre elles soit désignée comme étant à son égard propriétaire du titre.

Les actions de la société sont cessibles. Cependant si un actionnaire désire céder toutes ou partie de ses actions, il doit les offrir préférentiellement aux autres actionnaires, par lettre recommandée, proportionnellement à leur participation dans le capital de la société. La valeur des actions sera calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales. En cas de désaccord sur le prix de cession, celui-ci sera fixé par un expert désigné par le ou les actionnaires qui entendent céder les actions et le ou les actionnaires qui entendent acquérir les actions. Au cas où les actionnaires ci-dessus désignés ne s'entendent pas pour nommer un expert, celui-ci sera désigné par le Président du Tribunal de commerce de Luxembourg.

Les actionnaires qui n'auront pas répondu dans un délai de trente (30) jours par lettre recommandée à l'offre décrite ci-dessus seront considérés comme ayant renoncé à leur droit de préférence.

Art. 6. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social ou en tout autre endroit à préciser dans les convocations, le 22 mai de chaque année à 10.00 heures, et pour la première fois en 2005.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 7. Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, soit par original, soit par télécopie, par télex ou par fax une autre personne comme mandataire.

Les décisions de l'assemblée générale des actionnaires sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés votants, sauf les majorités spéciales légalement requises.

Art. 8. Les assemblées des actionnaires seront convoquées par le conseil d'administration, à la suite d'un avis énonçant l'ordre du jour, et envoyé par lettre recommandée au moins huit jours avant l'assemblée à tout porteur d'actions nominatives à son adresse portée au registre des actionnaires. En présence d'actions au porteur les convocations sont faites par annonces insérées deux fois à huit jours d'intervalle au moins et huit jours avant l'assemblée, dans le Mémorial et dans un journal de Luxembourg.

Cependant, si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale, et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être tenue sans avis de convocation ni publication préalable.

Art. 9. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, lesquels n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle pour une période qui ne pourra excéder six années, et resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois, un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur deviendrait vacant à la suite de décès, de démission, de révocation ou autrement, les administrateurs restants pourront élire à la majorité des voix un administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

Art. 10. Le conseil d'administration se réunira sur convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans la convocation.

Le conseil d'administration, s'il y a lieu, nommera des fondés de pouvoir de la Société.

Tout administrateur pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil d'administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signé(s) par tous les membres du conseil d'administration sans exception. La date d'une telle décision sera la date de la première signature.

Art. 11. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration seront signés par l'administrateur qui aura assumé la présidence. Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le secrétaire (s'il y en a) ou par deux administrateurs.

Art. 12. Le conseil d'administration peut nommer un ou plusieurs administrateur(s)-délégué(s) qui aura (auront) pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière et qui représentera (représenteront) la société en justice.

Art. 13. La Société sera engagée par la signature individuelle d'un administrateur-délégué ou par la signature conjointe d'un administrateur et d'un administrateur-délégué qui dispose par là d'un pouvoir de co-signature obligatoire.

Art. 14. Les opérations de la Société, comprenant notamment la tenue de sa comptabilité, les questions fiscales et l'établissement de toutes déclarations d'impôt ou autres déclarations prévues par la loi luxembourgeoise, seront surveillées par un commissaire. Le commissaire sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période prenant fin le jour de la prochaine assemblée générale des actionnaires et jusqu'à l'élection de son successeur. Le commissaire restera en fonction jusqu'à sa réélection ou l'élection de son successeur.

Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée des actionnaires.

Art. 15. L'exercice social commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve prévue par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social tel qu'il est prévu à l'article cinq des statuts ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration peut décider de payer des dividendes intérimaires selon les conditions et les restrictions prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) et qui seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 18. Les présents statuts pourront être modifiés en temps et lieu qu'il appartiendra par une assemblée générale extraordinaire des actionnaires soumise aux conditions de quorum et de majorité requises par l'article 67-1 de la loi du dix août mille neuf cent quinze sur les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée.

Art. 19. Pour toutes matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée.

3. Conseil d'administration:

L'assemblée ainsi constituée, les actionnaires ont nommé trois administrateurs pour une durée de six ans:

- Monsieur Joël Atterte, employé privé, né à Pétange le 9 mars 1961, demeurant à L-8510 Redange/Attert, 19, Grand-rue;

- Madame Marie-José Angèle Jallot, employée privée, née à Vichy (F) le 12 janvier 1952, demeurant à L-8510 Redange/Attert, 19, Grand-rue;

- Monsieur Paul Huberlant, directeur commercial, né à Waremme (B) le 24 octobre 1960, demeurant à B-5020 Namur, 75, chemin de Moustier.

4. Commissaire aux comptes:

Est nommé commissaire aux comptes pour une durée de six années:

Monsieur Klaus Harst, employé privé, né à Cologne (Allemagne) le 16 mai 1958, demeurant à L-4243 Esch-sur-Alzette, 28, rue J.P. Michels.

5. Pouvoir de signature:

Monsieur Joël Atterte et Madame Marie-José Jallot, préqualifiés, sont nommés administrateurs-délégués de la société.

La société sera valablement engagée par la signature individuelle d'un administrateur-délégué pour tout montant ne dépassant pas EUR 50.000,- et par la signature conjointe de deux administrateurs dont un administrateur-délégué pour tout montant dépassant cette somme.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels et résidences, lesdits comparants ont signé ensemble avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Atterte, M.-J. Jallot, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 15 avril 2004, vol. 429, fol. 43, case 5. – Reçu 202,11 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 5 mai 2004.

C. Mines.

(901697.3/225/155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 mai 2004.

AQUARIUS FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 83.553.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 17 mars 2004

Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2005:

- M. Roger Hartmann

- M. Hermann Kranz

Sont élus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2005:

- M. Hans-Joachim Steinbock

- M. Bernd Stiehl

- M. Alain Hondequin

Mandat non renouvelé pour:

- Mme Clothilde Jacob-Mattera

- M. Thomas Steiger

- M. Christophe Brulé

Est réélue réviseur d'entreprises pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2005:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., B.P. 1443, L-1014 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Pour AQUARIUS FUND SICAV

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

J. Will / I. Asseray

Associate Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00028. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037827.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

MBC MUSIC TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Diekirch B 95.705.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 26 mars 2004, réf. DSO-AO00407, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 mars 2004.

Pour la société COFINOR S.A.

Signature

Un mandataire

(901725.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2004.

SAMBRASIL INTERNATIONAL SHOW, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8447 Steinfort, 17, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 91.545.

L'an deux mille quatre, le treize avril.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

Ont comparu:

1.- Madame Elenice Ovelar Lopes Freitas, gérante de société, née le 25 décembre 1964 à Aquidauana (Brésil), demeurant à L-8447 Steinfort, 17, rue des Genêts.

2.- Monsieur Armand Pizzirulli, gérant de société, né le 12 septembre 1957 à Mont Saint Martin (France), demeurant à L-1617 Luxembourg, 100, rue de Gasperich.

Lesquels comparants, ont requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Que suite à une cession de parts datée du 3 avril 2004, dûment acceptée par la société, en conformité avec l'article 190 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, ils sont les seuls associés de la société SAMBRASIL INTERNATIONAL SHOW, S.à r.l., avec siège social à L-8447 Steinfort, 17, rue des Genêts, constituée suivant acte reçu par Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 janvier 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 267 du 12 mars 2003, inscrite au registre de commerce et des sociétés, section B, numéro 91.545 et dont les statuts ont été modifiés par acte du notaire instrumentaire en date du 10 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1052 du 10 octobre 2003.

Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale des associés du 3 avril 2004, du procès-verbal de la réunion des gérants du 3 avril 2004, ainsi que de ladite cession de parts, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire resteront annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Qu'ils ont pris à l'unanimité la résolution unique suivante.

Résolution unique

En conséquence de ce qui a été déclaré ci-avant, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,00), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq Euros (EUR 125,00) chacune.

Ces parts sont souscrites comme suit.

1.- Madame Elenice Ovelar Lopes Freitas, gérante de société, demeurant à L-8447 Steinfort, 17, rue des Genêts, cinquante parts sociales	50
2.- Monsieur Armand Pizzirulli gérant de société, demeurant à L-1617 Luxembourg, 100, rue de Gasperich, cinquante parts sociales	50
Total: cents parts sociales	100

Ces parts sont intégralement libérées par des versements en espèces.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ sept cents Euros (EUR 700,00).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Redange-sur-Attert, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Lopes Freitas, A. Pizzirulli, M. Lecuit.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 13 avril 2004, vol. 404, fol. 49, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Schaack.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 27 avril 2004.

M. Lecuit.

(035931.3/243/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

SAMBRASIL INTERNATIONAL SHOW, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8447 Steinfort, 17, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 91.545.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 29 avril 2004.

(035932.3/243/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

CAPITAL MEDIAL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 62.162.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 5 décembre 2001

Le siège social est transféré du 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme

Pour CAPITAL MEDIAL CORPORATION S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2004, réf. LSO-AP02543. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037682.3/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

CAPITAL MEDIAL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 62.162.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 décembre 2001

- Acceptation de la démission de Madame Sandrine Kluza, Madame Luisella Moreschi et Madame Angela Cinarelli de leur mandat d'administrateur avec effet immédiat.

- Acceptation de la démission de QUEEN'S HOLDINGS L.L.C. de son mandat de Commissaire aux Comptes avec effet immédiat.

- Nomination avec effet immédiat des personnes suivantes comme administrateurs:

. Monsieur Carlo Schlessler

. Monsieur Jean-Robert Bartolini

. Monsieur Alain Renard

. Monsieur Antonello Sinigaglia

. Monsieur Enrico Capoferri

Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2005.

- Nomination avec effet immédiat de FIN-CONTROLE S.A., Luxembourg, comme Commissaire aux Comptes. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2005.

Certifié sincère et conforme

Pour CAPITAL MEDIAL CORPORATION S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2004, réf. LSO-AP02542. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037716.3/795/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

NAGIF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 64.319.

L'an deux mille quatre, le six avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding NAGIF S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié, en date du 30 avril 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 537 du 23 juillet 1998.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte notarié, en date du 19 juin 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 757 du 14 octobre 2000.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Carine Evrard, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Vania Baravini, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Première réduction du capital social conformément à l'article 69(2) de la loi sur les sociétés commerciales d'un montant de EUR 1.083.543 (un million quatre-vingt-trois mille cinq cent quarante-trois euros) afin de porter le capital de son montant actuel de EUR 2.100.000 (deux millions cent mille euros) à un montant de EUR 1.016.457 (un million seize mille quatre cent cinquante-sept euros) à réaliser par dispense totale aux actionnaires quant à la libération de 68,07% de 3.032 (trois mille trente-deux) actions d'une valeur nominale de EUR 525 (cinq cent vingt-cinq euros) chacune, portant les numéros 969 à 4.000 et représentant un montant total de EUR 1.083.543 (un million quatre-vingt-trois mille cinq cent quarante-trois euros);

2. Echange et annulation de:

* 968 (neuf cent soixante-huit) actions existantes numérotées 1 à 968 avec valeur nominale de EUR 525 (cinq cent vingt-cinq euros) chacune entièrement souscrites et libérées et représentant un montant de EUR 508.200 (cinq cent huit mille deux cents euros)

* 3.032 (trois mille trente-deux) actions avec une valeur nominale de EUR 525 (cinq cent vingt-cinq) et libérées à raison de 31,93 % correspondant à un montant de EUR 508.257 (cinq cent huit mille deux cent cinquante-sept euros)

contre l'émission de 7.000 (sept mille) actions sans désignation de valeur nominale de sorte que le capital social sera de EUR 1.016.457 (un million seize mille quatre cent cinquante-sept euros) représenté par 7.000 (sept mille) actions sans désignation de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées, et attribution des nouvelles actions aux actionnaires au prorata de leur participation dans le capital social de la société, toute différence résultant de cet échange d'actions ayant été réglée par les actionnaires entre eux moyennant paiement au comptant.

3. Deuxième réduction du capital social conformément à l'article 69(2) de la loi sur les sociétés commerciales d'un montant de EUR 316.457 (trois cent seize mille quatre cent cinquante-sept euros) afin de porter le capital de son montant actuel de EUR 1.016.457 (un million seize mille quatre cent cinquante-sept euros) à un montant de EUR 700.000 (sept cent mille euros) représenté par 7.000 (sept mille) actions, sans désignation de valeur nominale, par réduction du pair comptable et par remboursement à l'actionnaire FIDCORP LIMITED d'un montant de EUR 316.457 (trois cent seize mille quatre cent cinquante-sept), le but étant d'adapter les moyens financiers de la société à ses activités futures.

4. Instauration d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) par action.

5. Suppression du capital autorisé existant et instauration d'un nouveau capital autorisé de EUR 7.000.000 (sept millions d'euros) représenté par 70.000 (soixante-dix mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune.

6. Modification des 1^{er}, 4^{ème} et 6^{ème} alinéas de l'article 5, qui auront dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital souscrit est fixé à sept cent mille euros (700.000 EUR), représenté par sept mille (7.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100 EUR) chacune.»

«**Art. 5. 4^{ème} alinéa.** Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de sept millions d'euros (7.000.000 EUR) représenté par soixante-dix mille (70.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100 EUR) chacune.»

«**Art. 5. 6^{ème} alinéa.** En outre le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le . . . 2008 à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de procéder à une première réduction du capital social conformément à l'article 69(2) de la loi sur les sociétés commerciales à concurrence d'un montant de EUR 1.083.543 (un million quatre-vingt-trois mille cinq cent quarante-trois euros) afin de porter le capital de son montant actuel de EUR 2.100.000 (deux millions cent mille euros) à un montant de EUR 1.016.457 (un million seize mille quatre cent cinquante-sept euros) à réaliser par dispense totale aux actionnaires quant à la libération de 68,07% de 3.032 (trois mille trente-deux) actions d'une valeur nominale de EUR 525 (cinq cent vingt-cinq euros) chacune, portant les numéros 969 à 4.000 et représentant un montant total de EUR 1.083.543 (un million quatre-vingt-trois mille cinq cent quarante-trois euros), le but de cette réduction étant d'adapter les moyens financiers de la société à ses activités futures.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'échanger et d'annuler toutes les actions en circulation, à savoir:

* 968 (neuf cent soixante-huit) actions existantes numérotées 1 à 968 d'une valeur nominale de EUR 525 (cinq cent vingt-cinq euros) chacune entièrement souscrites et libérées et représentant un montant de EUR 508.200 (cinq cent huit mille deux cents euros);

* 3.032 (trois mille trente-deux) actions d'une valeur nominale de EUR 525 (cinq cent vingt-cinq euros) chacune, entièrement souscrites et libérées à raison de 31,93 % correspondant à un montant de EUR 508.257 (cinq cent huit mille deux cent cinquante-sept euros);

contre l'émission de 7.000 (sept mille) actions sans désignation de valeur nominale de sorte que le capital social sera de EUR 1.016.457 (un million seize mille quatre cent cinquante-sept euros) représenté par 7.000 (sept mille) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées.

Les 7.000 (sept mille) nouvelles actions sont attribuées aux actionnaires au prorata de leur participation dans le capital social de la société, toute différence résultant de cet échange d'actions étant réglée par les actionnaires entre eux moyennant paiement au comptant.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de procéder à une deuxième réduction du capital social conformément à l'article 69(2) de la loi sur les sociétés commerciales à concurrence d'un montant de EUR 316.457 (trois cent seize mille quatre cent cinquante-sept euros) afin de porter le capital de son montant actuel de EUR 1.016.457 (un million seize mille quatre cent cinquante-sept euros) à un montant de EUR 700.000 (sept cent mille euros) représenté par 7.000 (sept mille) actions sans désignation de valeur nominale, par réduction du pair comptable et par remboursement aux actionnaires, le but de cette deuxième réduction étant d'adapter les moyens financiers de la société à ses activités futures.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de fixer la valeur nominale des actions à EUR 100 (cent euros) par action.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de supprimer le capital autorisé existant et d'instaurer un nouveau capital autorisé de EUR 7.000.000 (sept millions d'euros) qui sera représenté par 70.000 (soixante-dix mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune.

Après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration établi en conformité avec l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, l'Assemblée confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour réaliser des augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé et notamment le pouvoir de supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.

Sixième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier les 1^{er}, 4^{ème} et 6^{ème} alinéas de l'article 5 des statuts, qui auront dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital souscrit est fixé à EUR 700.000 (sept cent mille euros), représenté par 7.000 (sept mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune.»

«**Art. 5. 4^{ème} alinéa.** Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 7.000.000 (sept millions d'euros) représenté par 70.000 (soixante-dix mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune.»

«**Art. 5. 6^{ème} alinéa.** En outre le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 6 avril 2009 à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles.»

Septième résolution

L'Assemblée confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment pour procéder à l'annulation et à l'échange des actions ainsi qu'au remboursement aux actionnaires.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunération et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes est évalué approximativement à la somme de EUR 1.500,-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Seil, C. Evrard, V. Baravini, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, vol. 143S, fol. 24, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

J. Elvinger.

(038100.3/211/134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

NAGIF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 64.319.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(038101.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

ATEX INTERNATIONAL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 234, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 74.678.

L'an deux mille quatre, le vingt-trois avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ATEX INTERNATIONAL, ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 234, route d'Esch, R.C. Luxembourg section B numéro 74.678, constituée suivant acte reçu le 25 février 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 449 du 26 juin 2000.

L'assemblée est présidée par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 400 (quatre cents) parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Approuver le transfert de:

- 320 parts sociales de la Société DONEX PARTNERS INC à EVOLIA, S.à r.l.;
- 80 parts sociales de la Société DONEX PARTNERS INC à Monsieur Olivier Bonnabaud.

2.- Modification afférente de l'article 6 des statuts.

3.- Modification du premier paragraphe de l'article 2 des statuts (objet) pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la vente aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur, l'importation et l'exportation de pièces de rechange pour automobiles, accessoires de tous genres, ainsi que de tous types d'articles, le courtage et la vente d'automobiles, les activités de représentation commerciale, d'intermédiaire ou de courtier au sens le plus large, la reprise, la gestion et la valorisation de fonds de commerce.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide d'approuver le transfert de:

- 320 (trois cent vingt) parts sociales de EUR 31,- (trente et un euros) chacune, par la société DONEX PARTNERS INC, ayant son siège social à Old Rudnick Lane 30, Dover, Delaware 19901 (USA), à la société à responsabilité limitée EVOLIA, S.à r.l., ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 234, route d'Esch, inscrite au R.C.S. Luxembourg, Section B numéro 99.082, à la valeur nominale prémentionnée;

- 80 (quatre-vingts) parts sociales de EUR 31,- (trente et un Euros) chacune, par la société DONEX PARTNERS INC, prénommée, à Monsieur Olivier Bonnabaud, employé privé, né à Clermont-Ferrand (France) le 23 novembre 1979, demeurant à L-1740 Luxembourg, 66, rue d'Hollerich, à la valeur nominale prémentionnée;

constituant la totalité du capital de la société à responsabilité limitée ATEX INTERNATIONAL.

Cette modification dans le personnel des associés de ATEX INTERNATIONAL sera déposée et publiée au registre de Commerce conformément à l'article 11bis de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Signification

Conformément à l'article 190 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés telle que modifiée, ATEX INTERNATIONAL, par son gérant Monsieur Manuel Bonniot, demeurant à L-3326 Crauthem, 34, rue de Bettembourg, ici présent, accepte cette cession de parts sociales et se la considère comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois telle que modifié.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 12.400,- (douze mille quatre cents Euros), représenté par 400 (quatre cents) parts sociales de EUR 31,- (trente et un Euros) chacune, entièrement libérées.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) la société EVOLIA, S.à r.l., ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 234, route d'Esch	320 parts sociales
2) M. Olivier Bonnabaud, employé privé, demeurant à L-1740 Luxembourg, 66, rue d'Hollerich	80 parts sociales
Total:	400 parts sociales»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 2 des statuts (objet) pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la vente aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur, l'importation et l'exportation de pièces de rechange pour automobiles, accessoires de tous genres, ainsi que de tous types d'articles, le courtage et la vente d'automobiles, les activités de représentation commerciale, d'intermédiaire ou de courtier au sens le plus large, la reprise, la gestion et la valorisation de fonds de commerce.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, vol. 143S, fol. 37, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

J. Elvinger.

(038078.3/211/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

ATEX INTERNATIONAL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 234, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 74.678.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(038080.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

PARIVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 47.394.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale statutaire des actionnaires
qui s'est tenue extraordinairement le 7 mai 2004 à 11.00 heures au siège social*

Première résolution

Dans le cadre des élections statutaires, Madame Sabine Perrier ne souhaite pas le renouvellement de son mandat d'administrateur.

L'assemblée décide de nommer en remplacement Mademoiselle Beatriz Garcia, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, et accorde décharge pleine et entière à Madame Sabine Perrier pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats de Monsieur Jean-Paul Goerens et de Madame Colette Wohl. Nouvelle constitution du conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2009:

- Monsieur Jean-Paul Goerens, Maître en droit, avec adresse au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
- Mademoiselle Beatriz Garcia, Maître en droit, avec adresse au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
- Madame Colette Wohl, employé privé, avec adresse au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

L'assemblée décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, à savoir FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER ET ASSOCIES, S.à r.l., sise 134, route d'Arlon, L-8008 Strassen jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2009.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02332. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037873.3/312/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

32520

FLORIBOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Diekirch B 98.519.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 18 mars 2004, réf. DSO-AO00343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22 avril 2004.

Pour la société COFINOR S.A.

Signature

Un mandataire

(901721.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2004.

WEPAS HOLDING A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Diekirch B 93.280.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 26 mars 2004, réf. DSO-AO00410, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 mars 2004.

Pour la société COFINOR S.A.

Signature

Un mandataire

(901726.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2004.

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.240.000,-.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 73.008.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 10 mai 2004

A été acceptée la démission de son poste d'administrateur:

- Monsieur Pierre-Paul Cochet, demeurant 152, rue de Dippach, L-8055 Bertrange.

L'Assemblée décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

A été élu à la fonction de directeur général:

- Monsieur Guillaume Abel, Directeur Général de CAFIS, demeurant 43, rue Siggly Vu Letzebuerg à L-1933 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale de 2005.

Ont été réélus à la fonction d'administrateur:

- Madame Marie-Dominique Klein, demeurant 7, rue Nicolas Hoel, F-75007 Paris.

- Monsieur Jean-Pierre Michalowski, demeurant 22, rue Georges Clémenceau, F-77220 Tournan en Brie.

- Monsieur Michel Pelosoff, demeurant 22, avenue Michelet, F-94210 La Varenne Saint Hilaire.

- Monsieur Yves Deborgher, demeurant 246, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange.

- Monsieur Jean-Noël Alba, demeurant 63, avenue Raymond Poincaré, F-75116 Paris.

A été réélu à la fonction de président du conseil d'administration:

- Monsieur Jean-Pierre Michalowski, demeurant 22, rue Georges Clémenceau, F-77220 Tournan en Brie.

A été réélu à la fonction d'administrateur-délégué:

- Monsieur Yves Deborgher, demeurant 246, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange.

Les mandats d'administrateurs, administrateur-délégué et président du conseil d'administration prendront fin lors de l'assemblée générale de 2005.

A été réélu au poste de réviseur pour une nouvelle période d'un an:

- DELOITTE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Le mandat du réviseur prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01958. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037509.3/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

ATHENA PRIVATE EQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 76.053.

—
Le bilan et l'annexe au 30 septembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 avril 2004, réf. LSO-AP02571, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 15 avril 2004.

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES

Signature

(037413.4/556/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

ATHENA PRIVATE EQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 76.053.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires en date du 29 janvier 2004 que les personnes suivantes ont été renommées avec effet immédiat aux fonctions d'administrateur de la société:

Administrateurs de catégorie A:

- Madame Lucia Miggiano, née le 9 juin 1969 à Augst (Suisse), et demeurant au 11, Bahnhofstrasse, 4147 Aesch (Suisse);

- Monsieur Marco Nocchi, né le 2 mai 1964 à Viareggio, Lucca (Italie), et demeurant au 5, Viale dei Mille, 20121 Milan (Italie);

Administrateurs de catégorie B:

- ATHENA CONSULTING S.A., Société Anonyme ayant son siège social au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach;

- Monsieur Dominique Ransquin, né le 4 septembre 1951 à Namur (Belgique), et demeurant au 25, rue de Remich, L-5250 Sandweiler (Luxembourg).

Il résulte également de ladite assemblée que la société ERNST & YOUNG, Société Anonyme, ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, a été renommée avec effet immédiat commissaire aux comptes de la société.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 15 avril 2004.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2004, réf. LSO-AP02574. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037412.3/556/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

PIERRE FINANZ LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 23.546.

—
La société PIERRE FINANZ LUXEMBOURG S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 30 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C S.A. / A.T.T.C S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-Délégué / Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01315. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037362.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

KOOKAI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 52.114.

Il résulte d'une délibération du Conseil d'Administration que Monsieur Laurent Lassiaz, administrateur de société, domicilié à F-93300 Aubervilliers, 45, avenue Victor Hugo, a été nommé administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature, en remplacement de Madame Sabine Utrera, démissionnaire.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour avis sincère et conforme
Pour KOOKAI LUXEMBOURG S.A.
KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01349. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037366.3/537/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

CL (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 98.000,-.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 93.800.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat d'apport, daté du 30 avril 2004, entre BUMBLE BEE HOLDINGS L.P., un «limited partnership» de droit de l'état du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, avec siège au c/o National Registered Agents, Inc., 9 East Looc-keman Street, Dover, Delaware 19901, inscrit auprès du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 3639599 et BUMBLE BEE HOLDINGS II, L.P., un «limited partnership» de droit de l'état du Delaware, avec siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, inscrit auprès du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 3776216 et ayant son principal établissement au c/o Center Partners Management, LLC, 30 Rockefeller Plaza, Suite 5050, New York, NY 10020, que les neuf cent quatre-vingts (980) parts sociales de la Société, d'une valeur nominale de cent dollars Américains (USD 100,-) chacune sont désormais détenues par BUMBLE BEE HOLDINGS II, L.P. précité.

Par conséquent, l'ensemble des parts sociales de la Société est détenu par BUMBLE BEE HOLDINGS II, L.P., précité.

Münsbach, le 5 mai 2004.

Pour extrait conforme
ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01290. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037411.3/556/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

ISG IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 47.776.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 26 mars 2003 que:

- Maître Philippe Morales, avocat, demeurant à Luxembourg est nommé administrateur de la société en remplacement de Monsieur Jean Hoffman, démissionnaire.
- Maître Charles Duro, avocat, demeurant à Luxembourg est nommé administrateur de la société en remplacement de Monsieur Marc Koeune, démissionnaire.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2004.

- Le siège social de la société a été transféré au 3, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00702. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037751.3/317/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

INFOTIME ANALYSE CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 106, rue de Mühlenbach.

R. C. Luxembourg B 54.643.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société, tenue le 2 janvier 2004, au siège social que:

1. Les actionnaires ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social L-1450 Luxembourg, 69, Côte d'Eich à L-2168 Luxembourg, 106, rue de Mülhenbach.

Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour la société

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02168. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037488.3/759/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

ALEXIA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 61.793.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01816, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

(037664.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

SOGAFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 88.840.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01422, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour SOGAFI S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(037666.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

IMMOBILFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 80.892.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 29 mars 2004 que:

- Monsieur Emanuel Bozzone est nommé aux fonctions d'administrateur de la société en remplacement de Maître Charles Duro, démissionnaire.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01736. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037743.3/317/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

FINIMIT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 41.698.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01419, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour FINIMIT INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(037667.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

S.H.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 78.447.

RECTIFICATIF

Suite à une erreur matérielle, le bilan du 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004 Réf. LSO-AQ02291, déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004, annule et remplace le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg le 4 avril 2003, Réf. LSO-AD01112 et déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 7 avril 2003, sous le numéro L030012811.6.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

Signature.

(037736.3/1005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

SOCIETE NATIONALE DE CREDIT ET D'INVESTISSEMENT, Etablissement Public.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 7, rue du Saint Esprit.
R. C. Luxembourg J1.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01864, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

G. Bollig

Directeur

(037797.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

BULCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3240 Bettembourg, 68, rue Michel Hack.
R. C. Luxembourg B 74.202.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004

Les actionnaires de la société BULCO, S.à r.l., M. Tom Bultereys et Mme Hilde Cornelissen, demeurant à Bettembourg, 68, rue Michel Hack, ont pris les résolutions suivantes:

- Le siège de la société est déplacé à partir du 1^{er} avril 2004, au 68, rue Michel Hack, L-3240 Bettembourg.
- Mme Hilde Cornelissen est nommée gérante de la société BULCO, S.à r.l., au même titre que M. Tom Bultereys, qui conserve son mandat. Elle bénéficiera également du pouvoir de signature individuel aux fins d'engager la société. Cette nomination prend effet au 1^{er} avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01745. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037776.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

32525

OXON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 64.551.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 2 avril 2004 que:

A été réélue aux fonctions de Commissaire aux Comptes:

- La FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., ayant son siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs de la société:

- Monsieur Geo Camponovo, diplômé en sciences économiques, demeurant à Chiasso (Suisse)

- Monsieur Tiziano Dotti, consultant, demeurant à Balerna (Suisse)

- Maître Charles Duro, avocat, demeurant à Luxembourg

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2009.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01734. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037746.3/317/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

MONTINVEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 79.761.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01741, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 22 mars 2004

Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat.

L'Assemblée accepte la démission de Messieurs Marc Van Hoek, Jean-Marie Nicolay et Domenico De Acetis, anciens administrateurs, à compter de ce jour et leur octroie décharge pleine et entière pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée décide de pourvoir au remplacement des Administrateurs démissionnaires en appelant les sociétés:

- AMARO SHIPPING S.A., 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, BVI,

- SANISTO FINANCE S.A., 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, BVI,

- LISTOS S.A., East 54th street, Arango-Orillac Building, Panama, Republic of Panama,

aux fonctions d'Administrateurs, et ce jusqu'à l'assemblée statuant sur l'exercice comptable 2006.

L'Assemblée décide de nommer AMARO SHIPPING S.A., préqualifiée, aux fonctions d'Administrateur-Délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01833. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037769.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

INTERSOL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 83.630.

—
Maître Stéphan Le Goueff, Avocat à la Cour, résidant au 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg résilie avec effet immédiat le contrat de domiciliation conclu le 28 août 2003 avec la société INTERSOL LUXEMBOURG S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2004.

Pour extrait conforme

S. Le Goueff

Domicilataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02337. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037810.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

DE GRISOGONO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 69.573.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 avril 2004

L'Assemblée accepte la démission, à compter de ce jour, de l'Administrateur, Monsieur Christian Weber.

L'Assemblée donne décharge pleine et entière à l'Administrateur démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée décide de pourvoir au remplacement de l'Administrateur démissionnaire en appelant Monsieur Douglas Hornung, domicilié au 12, Chemin du Milieu, 1245 Collonge-Bellerive, Genève, à la fonction d'administrateur. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01816. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037777.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

ECU GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 23.447.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02216, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ECU GESTION S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(037843.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

UBS LUXEMBOURG DIVERSIFIED SICAV, Société d'investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 83.346.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 25 mars 2004

Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2005:

- M. Roger Hartmann
- M. Bernd Stiehl
- M. Alain Hondequin
- M. Hermann Kranz

Mandat non renouvelé pour:

- M. Hans-Joachim Steinbock
- M. Thomas Steiger

Est réélue réviseur d'entreprises pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2005:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., B.P. 1443, L-1014 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Pour UBS LUXEMBOURG DIVERSIFIED SICAV

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

J. Will / I. Asseray

Associate Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00035. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037829.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

PENTAIR ASIA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 729.600,-.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 81.548.

L'Assemblée Générale des Associés du 10 octobre 2003 a décidé de transférer le siège social de la société du 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

L'Assemblée Générale des Associés du 10 octobre 2003 a réélu comme gérants pour une durée indéterminée:

- M. Jochen Philippi, Administrateur de sociétés, né le 12 juillet 1954 à Duisburg (D), résidant à Elsterstrasse 10, D-75223 Niefern,

- M. David D. Harrison, Executive Vice President and Chief Financial Officer, né le 14 mai 1947 en West Virginia (USA), résidant à 6, Brainardway, North Oakes MN 55127, USA,

- M. Louis L. Ainsworth, Senior Vice President and General Counsel, né le 31 août 1947 en Illinois (USA), résidant à 3916 Kipling Ave. South. St Louis Park MN 55416, USA.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01755. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037786.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

NOE CHANNEL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 82.806.

Maître Stéphan Le Goueff, Avocat à la Cour, résidant au 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg résilie avec effet immédiat le contrat de domiciliation conclu le 9 décembre 2002 avec la société NOE CHANNEL S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour extrait conforme

S. Le Goueff

Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02338. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037814.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

DADCO HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 99.022.

*Extrait sincère et conforme des résolutions de l'Assemblée Générale des Actionnaires
tenue extraordinairement au siège social le 21 avril 2004 à 10.00 heures*

Première résolution

L'Assemblée Générale décide d'accepter la démission de M. Eric Jungblut, comme administrateur.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer Mme Sabine Perrier, comme nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur prendra fin à l'issue de l'assemblée qui se tiendra en 2005.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide d'accorder décharge pleine et entière à M. Eric Jungblut, administrateur démissionnaire, pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Pour DADCO HOLDING (LUXEMBOURG) S.A.

S. Le Gouëff

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04490. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037818.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

FIDUCIAIRE PATRICK TRITTEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 69.726.

Résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 janvier 2004

L'Assemblée a accepté la démission de Monsieur Christian Chavaz de son mandat d'Administrateur.

L'Assemblée a nommé en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Claude Marcet, Expert comptable, domicilié 5, Chemin de Lacolat, CH-1226 Thônex. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2004, réf. LSO-AO05369. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037793.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

ACTARIS METERING SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 93.714.

Extrait des résolutions prises par voie circulaire par le Conseil d'Administration avec effet au 24 juillet 2003

M. Jean-Paul Bize, demeurant à 50, avenue des Tilleuls, F-75116 Paris, est nommé Président du Conseil d'Administration.

Certifié sincère et conforme

Pour ACTARIS METERING SYSTEMS S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01205. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037826.3/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

SOCIETE D'INVESTISSEMENT DES DOUZE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 49.657.

Extrait de l'Assemblée Générale ordinaire du 19 avril 2004 au siège de la société

Les bilans et les comptes de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2002.

Le mandat du Commissaire aux Comptes de la FIDUCIAIRE BEFAC est reconduit pour une période de 3 ans.

En vertu de l'article 100 de la Loi de 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale a voté à l'unanimité la continuation de l'activité de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04288. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037830.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

NORDEA FUND OF FUNDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 66.248.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue le 13 avril 2004

Il résulte dudit procès-verbal que:

Ont été élus administrateurs jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2005:

M. Klas Holmberg, résidant à Karlapan 16, 11520 Stockholm, Suède,

M. Niels Thygesen, résidant à Kronprinsensgade 5, 1114 Copenhague K, Danemark,

M. Peter Hofmann, résidant à Wörthstrasse 19, 81667 München,

M. Jan Stig Rasmussen, résidant à 672, rue de Neudorf, 2220 Findel, Luxembourg,

M. Jörg Heinemann, résidant à Grundweg 1, 8103 Unterengstringen, Suisse,
 M. Alex Schmitt, résidant à 44, rue de la Vallée, 2661 Luxembourg, Luxembourg,
 M. Danckert Mellbye, résidant à Essendropsgate 9, 0107 Oslo, Norvège.
 Ont été désignés réviseur d'entreprises pour l'exercice social de 2004:
 - KPMG AUDIT à Luxembourg
 pour une période d'un an jusqu'à la prochaine assemblée à tenir en 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour NORDEA FUND OF FUNDS, Sicav
 NORDEA INVESTMENT FUNDS S.A.
 D. Schulze / C. Girondel

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01499. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037863.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

SINCLAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
 R. C. Luxembourg B 100.662.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

A. ATLANTIS S.A., société anonyme, ayant son siège social à CH-1701 Fribourg, 1, Grand-Place, inscrite au registre de commerce et des sociétés du Canton de Fribourg sous le numéro 116611986,
 ici représentée par Monsieur Francesco Biscarini, employé privé, demeurant à Luxembourg,
 en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 19 avril 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'elle constitue par la présente.

Titre I^{er}.- Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre le comparant et tous ceux qui par la suite pourraient devenir propriétaires de parts sociales une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra également accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de SINCLAIRE, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de quinze mille euros (EUR 15.000,-), représenté par cent cinquante (150) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Toutes ces parts ont été souscrites par la société A. ATLANTIS S.A. Le souscripteur a entièrement libéré ses parts par des versements en espèces, de sorte que la somme de quinze mille euros (EUR 15.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, la preuve en ayant été rapportée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Art. 7. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés, voire de l'associé unique, ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et Gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix de la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui-même pour se terminer le 31 décembre 2004.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution sont évalués à environ mille deux cents euros (1.200,- EUR).

Assemblée Générale Extraordinaire

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

2.- Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- Madame Nathalie Carbotti-Prieur, employée privée, née à Trèves (Allemagne), le 8 avril 1967, demeurant à L-1831 Luxembourg, 45, rue de la Tour Jacob,

- Madame Gaby Trierweiler, employée privée, née à Luxembourg, le 7 août 1951, demeurant à L-3352 Leudelange, 57, rue Eich,

- Monsieur Brunello Donati, employé privé, né à Lugano (Suisse), le 26 août 1947, demeurant à CH-6946 Lugano, Ponte Capriasca.

Les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour engager la société en toutes circonstances par leur signature individuelle.

Dont acte, passé et fait à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire instrumentant, le comparant prémentionné a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Biscarini, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 3 mai 2004, vol. 427, fol. 57, case 8. – Reçu 150 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 mai 2004.

H. Hellinckx.

(038188.3/242/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

EAST LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 45.072.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ00968, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

Signature.

(037548.3/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

EAST LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 45.072.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ00970, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

Signature.

(037547.3/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

UBS HEISEI FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 70.993.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AP04783, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2004.

Pour UBS HEISEI FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

USB FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

J. Will / I. Asseray

Associate Director / Director

(037825.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

UBS HEISEI FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 70.993.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 31 mars 2004

- Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2005:

- . M. Mario Cueni
- . M. Manuel Hauser
- . M. Andreas Jacobs
- . M. Gilbert Schintgen

- Est élu au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2005:

- . M. Gerhard Fusenig

- Mandat non renouvelé pour:

- . M. Heinz Hämmerli

- Est réélue réviseur d'entreprises pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2005:

- . PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., B.P. 1443, L-1014 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2004.

Pour UBS HEISEI FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

J. Will / I. Asseray

Associate Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04747. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037823.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

ECU GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 23.447.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 25 mars 2003

En date du 25 mars 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- De reporter les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2002.
- De renouveler les mandats de Madame Patricia Quennesson et de Messieurs Gérard Bruyelle, Jean-Luc Gavray et Loris Di Vora en qualité d'Administrateur de la Société pour une durée d'un an venant à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.
- De renouveler le mandat de DELOITTE & TOUCHE en qualité de Commissaire aux Comptes pour une période d'un an venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale de 2004.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ECU GESTION S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02184. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037832.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

ECU GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 23.447.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 10 février 2004

En date du 10 février 2004, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- De reporter les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2003.
- De renouveler les mandats de Madame Patricia Quennesson et de Messieurs Gérard Bruyelle, Jean-Luc Gavray et Loris Di Vora en qualité d'Administrateur de la Société pour une durée d'un an venant à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.
- De renouveler le mandat de DELOITTE & TOUCHE en qualité de Commissaires aux Comptes pour une période d'un an venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale de 2005.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ECU GESTION S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02187. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037835.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

SCULLY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 86.488.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 avril 2004

1. Les mandats des administrateurs:

- Pierre Metzler, avocat, demeurant à Luxembourg
- François Brouxel, avocat, demeurant à Luxembourg
- Georges Gudenburg, avocat, demeurant à Luxembourg

sont renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes annuels 2003.

2. Le mandat de la société AACO, S.à r.l., ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt, en tant que commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes annuels 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03853. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037532.3/280/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

LLX LOGISTIC & TRANSPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9425 Vianden, 40, rue du Sanatorium.

R. C. Diekirch B 95.182.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01030, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE

Signature

(901717.3/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2004.

LLX LOGISTIC & TRANSPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9425 Vianden, 40, rue du Sanatorium.

R. C. Diekirch B 95.182.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01028, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE

Signature

(901718.3/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2004.

L&S SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9425 Vianden, 40, rue du Sanatorium.

R. C. Diekirch B 95.199.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01032, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE

Signature

(901716.3/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2004.

AUBERGE BENNI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 13, Esplanade.

R. C. Diekirch B 94.777.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 6 avril 2004, réf. DSO-AP00031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22 avril 2004.

Pour la société COFINOR S.A.

Signature

Un mandataire

(901720.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2004.

LUXEMBOURG CHINA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 90.082.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 avril 2004

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Pour avis sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05497. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037534.3/280/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

ORDALIE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Capital social: 31.000,- EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 67.923.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01868, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. P. Pels.

(037712.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

ORDALIE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Capital social: 31.000,- EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 67.923.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01869, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. P. Pels.

(037714.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

EURO TRANSIT & TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4050 Esch-sur-Alzette, 48-52, rue du Canal.
R. C. Luxembourg B 88.939.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01747, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(037320.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

SOLUCHAUD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8440 Steinfort, 69, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 81.728.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01754, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(037334.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

SIF ADVANTAGE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 88.790.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue du 30 mars 2004, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Christian Baillet, SOCIETE INTERNATIONALE DE FINANCE, Lowenstrasse 19, CH-8001 Zurich
- Monsieur Rolf Ehlers, SOCIETE INTERNATIONALE DE FINANCE, Lowenstrasse 19, CH-8001 Zurich
- Monsieur Jacques Elvinger, ELVINGER, HOSS & PRUSSEN, 2, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg
- Monsieur Peter N. Ruys, SOCIETE INTERNATIONALE DE FINANCE, Lowenstrasse 19, CH-8001 Zurich

Pour SIF ADVANTAGE, Société d'investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00787. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037705.3/1126/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

MERENDAL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 49.204.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01784, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Signature.

(037321.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

INTELS GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5335 Moutfort, 17, rue de Gappenhiehl.
R. C. Luxembourg B 89.700.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 9 avril 2004

1. L'assemblée générale des actionnaires a décidé, conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (telle que modifiée), de poursuivre l'activité de la Société.

2. L'assemblée générale des actionnaires a nommé la société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l., réviseur d'entreprises, établie à L-2016 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 39.261, commissaire aux comptes de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05499. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037533.3/280/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

INVENSYS EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
Siège de direction effective: Royaume-Uni, London SW1P 1BX, Carlisle Place.
R. C. Luxembourg B 65.165.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01820, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2004.

Signature.

(037536.3/280/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

ITALFORTUNE INTERNATIONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 8.735.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2004, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Luigi Angelo Bossi, Bipielle Fondicri SGR Via Bernina 7 I-20158 Milan
- M. Michele Calzolari, Bipielle Santander C.H. Sim Via Meravigli 7, I-20123 Milan
- M. Fabio Massimo Conti, Via Nassa 44, CH-6900 Lugano
- M. Ettore Fumagalli, Bancanopoli Sim & Fumagalli Soldan, Via Meravigli 16, I-20122 Milano
- M. Paolo Monti, Banca Popolare Di Lodi, Via Polenghi Lombardo, I-26900 Lodi
- M. Dario Sorini, Banca Popolare Di Lodi Via Polenghi Lombardo, I-26900 Lodi
- M. Gino Vismara, Banca Bipielle Network, Via Bernina 7, I-20158 Milan

Pour ITALFORTUNE INTERNATIONAL FUND, Société d'investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01504. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037703.3/1126/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

INVENSYS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

Siège de direction effective: Royaume-Uni, London SW1P 1BX, Carlisle Place.
R. C. Luxembourg B 68.908.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01823, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2004.

Signature.

(037537.3/280/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

SIEBE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

Siège de direction effective: Royaume-Uni, London SW1P 1 BX, Carlisle Place.
R. C. Luxembourg B 61.477.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01825, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2004.

Signature.

(037539.3/280/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

ORLY INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 72.134.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01867, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. P. Pels.

(037710.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

DORADEM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 453.780,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 77.082.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01865, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(037717.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

STODIEK ARIANE III S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 66.605.

Constituée par-devant M^e Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 7 octobre 1999, acte publié au Mémorial C n° 909 du 16 décembre 1999, modifiée par acte sous seing privé en date du 17 janvier 2001, extraits publiés au Mémorial C n° 796 en date du 21 septembre 2001, modifiée par-devant M^e Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 19 décembre 2002, acte publié au Mémorial C n° 202 du 25 février 2003.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01539, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour STODIEK ARIANE III S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(037737.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

CSFB POTTERY PARTNERS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 81.842.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01860, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(037719.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

AGRAMI S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 49.826.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01857, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2004.

R. P. Pels.

(037726.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

SENSUS METERING SYSTEMS (LuxCo 4), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 99.815.

—
EXTRAIT

En date du 4 mai 2004, l'associé unique a pris les résolutions suivantes: la démission de M. Jonathan F. Boucher, en tant que gérant du groupe B est acceptée, décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat avec effet au 4 mai 2004.

Monsieur Peter Mainz ayant comme adresse, 2312 Avinshire Place, Wake Forest CN 27587, Etats-Unis, est élu nouveau gérant du groupe B avec effet au 4 mai 2004.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour extrait conforme

B. Zech

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01871. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(037728.3/724/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

SENSUS METERING SYSTEMS (LuxCo 2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 97.481.

—
EXTRAIT

En date du 4 mai 2004, l'associé unique a pris les résolutions suivantes: la démission de M. Jonathan F. Boucher, en tant que gérant du groupe B est acceptée, décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat avec effet au 4 mai 2004.

Monsieur Peter Mainz ayant comme adresse, 2312 Avinshire Place, Wake Forest CN 27587, Etats-Unis, est élu nouveau gérant du groupe B avec effet au 4 mai 2004.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour extrait conforme

B. Zech

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01873. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(037738.3/724/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

SENSUS METERING SYSTEMS (LuxCo 3), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.525,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 97.413.

—
EXTRAIT

En date du 4 mai 2004, les associés ont pris les résolutions suivantes: la démission de M. Jonathan F. Boucher, en tant que gérant du groupe B est acceptée, décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat avec effet au 4 mai 2004.

Monsieur Peter Mainz ayant comme adresse, 2312 Avinshire Place, Wake Forest CN 27587, Etats-Unis, est élu nouveau gérant du groupe B avec effet au 4 mai 2004.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour extrait conforme

B. Zech

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01872. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(037731.3/724/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

SENSUS METERING SYSTEMS (LuxCo 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.525,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 97.482.

—
EXTRAIT

En date du 4 mai 2004, l'associé unique a pris les résolutions suivantes: la démission de M. Jonathan F. Boucher, en tant que gérant du groupe B est acceptée, décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat avec effet au 4 mai 2004.

Monsieur Peter Mainz ayant comme adresse, 2312 Avinshire Place, Wake Forest CN 27587, Etats-Unis, est élu nouveau gérant du groupe B avec effet au 4 mai 2004.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour extrait conforme

B. Zech

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01874. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(037741.3/724/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

COMEUIROP+ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 70.905.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ02019a, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMEUIROP + S.A.

Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateurs

(037784.3/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

IMMOBILFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 80.892.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

Signature.

(037757.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

LEXPAX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 69.248.

—
EXTRAIT

En date du 11 mars 2004, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- la démission de M. Dirk Oppelaar en tant que gérant est acceptée avec effet au 25 novembre 2003 et décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat.
- M. Bart Zech, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, a été nommé nouveau gérant avec effet au 25 novembre 2003.

Luxembourg, le 11 mars 2004.

R. P. Pels.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01875. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037745.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

STODIEK ARIANE II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 66.604.

Constituée par-devant M^e Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 7 octobre 1999, acte publié au Mémorial C n° 909 du 16 décembre 1999, modifiée par acte sous seing privé en date du 17 janvier 2001, extraits publiés au Mémorial C n° 797 en date du 22 septembre 2001, modifié par-devant M^e Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 19 décembre 2002, acte publié au Mémorial C n° 177 du 19 février 2003.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01536, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour STODIEK ARIANE II S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(037740.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

STODIEK ARIANE I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 66.603.

Constituée par-devant M^e Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 7 octobre 1999, acte publié au Mémorial C n° 909 du 16 décembre 1999, modifiée par acte sous seing privé en date du 17 janvier 2001, extraits publiés au Mémorial C n° 796 du 21 septembre 2001, modifiée par-devant M^e Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 19 décembre 2002, acte publié au Mémorial C n° 184 du 20 février 2003.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01534, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour STODIEK ARIANE I S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(037742.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

OXON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 64.551.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01733, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

Signature.

(037759.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

WITRY-RAUSCH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 29.591.

Extrait de la résolution de l'associé unique du 27 avril 2004

Est nommée gérante, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jacques Berenbaum, démissionnaire:
Mademoiselle Noémie Berenbaum, administrateur de sociétés, demeurant 44, Drève des Renards à B-1180 Bruxelles.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01785. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037760.3/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

PORTA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 4.805.

Le siège de la société, 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, est dénoncé avec effet au 20 avril 2004.

Le contrat de domiciliation conclu entre BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE et PORTA S.A. en date du 4 janvier 2002 est également dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 21 avril 2004.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Domiciliaire

Représenté par

M. Lamesch

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00792. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037770.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

SINTERAMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 59.823.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 26 mars 2004

Résolution unique

Suite au décès de Monsieur Piero Rigazio, Administrateur, le Conseil d'Administration décide de coopter Monsieur Eric Fort en tant que nouvel Administrateur de la société et qui achèvera le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2004.

Pour SINTERAMA S.A.

Société Anonyme

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST LUXEMBOURG

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ02003. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037787.3/045/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

WELKU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 70.697.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01725, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

Signature.

(037762.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

BOFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 67.293.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 26 mars 2004

Résolution unique

Suite au décès de Monsieur Piero Rigazio, Administrateur B, le Conseil d'Administration décide de coopter Monsieur Renato Vallivero en tant que nouvel Administrateur (de catégorie B) de la société et qui achèvera le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2004.

Pour BOFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme
SOCIETE GENERALE BANK & TRUST LUXEMBOURG

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03222. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037781.3/045/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

C.F.E.P., COMPAGNIE FINANCIERE EUROPEENNE DE PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 51.036.

—
Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(037834.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

BAURORA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 58.758.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04298, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(037837.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

LARKSPUR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 59.532.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04278, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(037847.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

LES ARDENNES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.817.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04282, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(037848.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

PENTAIR GLOBAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital: EUR 36.357.550,-.**Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 72.853.

L'assemblée générale des associés du 28 mai 2002 a accepté la démission du gérant M. Roy T. Rueb, administrateur de sociétés, né le 30 juillet 1940 au Minnesota (U.S.A.), demeurant à 3043, Little Bay Rd. MN 5513 Roseville (U.S.A.).

L'assemblée générale des associés du 28 mai 2002 a nommé comme gérants pour une durée indéterminée, M. Michael G. Meyer, Directeur financier, né le 5 juin 1958 au Minnesota, résidant à 3rd avenue n° 11900, Plymouth MN 55441 (U.S.A.), ainsi que M. Louis L. Ainsworth, senior vice president and general Counsel, né le 31 août 1947 en Illinois (U.S.A.), résidant à 3916 Kipling Ave. South St Louis Park MN 55416 (U.S.A.).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2002.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01753. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037789.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

PENTAIR GLOBAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital: EUR 36.357.550,-.**Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 72.853.

L'Assemblée Générale des Associés du 10 octobre 2003 a décidé de transférer le siège social de la société du 71, rue des Glacis, L-1628, Luxembourg au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01782. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037783.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

EURONIC HOLDING S.A., Société Anonyme.Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 29.019.

En date du 5 mai 2004, l'Assemblée Générale a décidé à l'unanimité la décision suivante:

La confirmation des administrateurs (délégué):

- Seen Albert, demeurant à Larochette, administrateur-délégué à 2009,
- Cornelis Franciscus Stevens, demeurant à B-2940 Kalmthout, administrateur à 2009,
- SuxesKey S.A., siège social à Larochette, administrateur à 2009.

Et la personne chargée du contrôle des comptes:

- Nellinger Gerhard, demeurant à Luxembourg, commissaire aux comptes à 2009.

Larochette, le 5 mai 2004.

A. Seen

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00446. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037748.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

PURA HOLDING S.A., Société Anonyme.Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 79.643.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01817, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2004.

Signature.

(037540.3/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

ACEDOS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 44.440.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01749, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

Signature.

(037753.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

ACEDOS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 44.440.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01746, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

Signature.

(037754.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

ACEDOS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 44.440.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01742, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

Signature.

(037755.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

EUROPE 94 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 49.994.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AQ04274, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(037842.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

EUROPE 94 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 49.994.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AQ04273, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(037840.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

BULK, MINES AND MINERALS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 34.998.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01828, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2004.

Signature.

(037542.3/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

JB MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 88.491.

En date du 16 avril 2004, l'Assemblée Générale a décidé à l'unanimité la décision suivante:

L'adhésion du 4^{ème} administrateur:

- Johannes Adrianus Gerardus van den Berg, demeurant à Kenya, P.O. Box 1100, Village Market, Nairobi, administrateur à 2010.

Larochette, le 16 avril 2004.

A. Seen

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00443. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037756.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

FB MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 88.485.

En date du 16 avril 2004, l'Assemblée Générale a décidé à l'unanimité la décision suivante:

L'adhésion du 4^{ème} administrateur:

- Franciscus Gerardus Adrianus van den Berg, demeurant à Ecuador, Fernando Ayarza 325, El Quinche, administrateur à 2010.

Larochette, le 16 avril 2004.

A. Seen

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00441. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037771.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

VITALITY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 97.365.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique en date du 3 mai 2004 que la démission de M. Dirk C. Oppelaar en tant que gérant est acceptée avec effet au 25 novembre 2003. Décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat.

M. Patrice Gallasin, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, a été nommé nouveau gérant avec effet au 25 novembre 2003.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01876. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037747.3/724/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.
